



CHARTRE INTERNE D'ACHATS RESPONSABLES

1ERE VERSION EN DATE DU 12 OCTOBRE 2022

PREAMBULE

PICTURE Asset Management s'engage à respecter des normes exigeantes en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) et à adopter un comportement éthique. La démarche de la société consiste à associer ses fournisseurs et à la mise en place de mesures de vigilance dans le cadre de sa démarche RSE. L'objectif de cette charte est d'exprimer les attentes de PICTURE Asset Management à l'égard de ses fournisseurs et de partager l'engagement de la société.

1. Les engagements de PICTURE Asset Management à l'égard de ses fournisseurs

Dans le cadre de sa politique en matière de RSE et d'achats responsables, PICTURE Asset Management applique envers ses fournisseurs, dans le respect des lois et réglementations applicables, les engagements ci-dessous afin que ceux-ci soient traités avec équité :

- Choix des fournisseurs selon un processus d'achats et de sélection transparent, équitable et impartial, en fonction de critères prédéfinis et objectifs, incluant notamment l'impact environnemental et social des produits et services proposés
- Traiter ses fournisseurs avec loyauté, honnêteté, équité et respect
- Respecter le principe d'équité dans le traitement de ses fournisseurs. Au cours d'un appel d'offres, fournir les mêmes informations aux soumissionnaires, demander les mêmes délais, et évaluer les offres suivant les mêmes critères
- Respecter la confidentialité des informations commerciales et techniques transmises par le Fournisseur.
- Appliquer la transparence et la traçabilité tout au long du processus d'achat, et sélectionner ses fournisseurs de manière impartiale en fonction de critères prédéfinis, explicites et clairs.
- -Communication aux fournisseurs non retenus des raisons de leur non-sélection.
- Respecter les conditions contractuelles signées
- Prévenir les conflits d'intérêts potentiels. Afin d'éviter tout risque de conflit d'intérêt, les collaborateurs ou collaboratrices de PICTURE Asset Management doivent agir sans que leur intérêt personnel, familial ou relation amicale n'interfère dans leurs décisions professionnelles.
- Respecter les règles éthiques de comportement individuel. Pour tous les achats, et pour les appels d'offres, les acheteurs et les prescripteurs doivent refuser tout cadeau ou avantage susceptible d'avoir une incidence sur l'attribution du marché.

- Aborder le raisonnement des coûts et impacts globaux, en regardant le cycle de vie des produits, c'est-à-dire prendre l'ensemble du processus de fabrication, l'optimisation des emballages, la livraison, le stockage, la maintenance, la mise au rebut, ...
- Mettre en place une démarche d'achats responsables progressive. S'engager dans une démarche responsable est un cercle vertueux qui nécessite une collaboration et un accompagnement des fournisseurs dans la qualité environnementale et sociale de leurs offres.
- Chercher à construire avec les fournisseurs des relations à long terme, dans une démarche d'amélioration commune et continue.
- Eviter entre PICTURE Asset Management et les fournisseurs toute dépendance économique qui pourrait mettre en péril l'une des deux parties.
- Limiter l'utilisation du papier en proposant la dématérialisation de la relation client/fournisseur
- Réaliser un minimum de rendez-vous physiques.

2. Les attentes de PICTURE Asset Management à l'égard de ses fournisseurs

- Respecter les principes relatifs aux droits de l'Homme, au droit du travail conformément à la déclaration de l'OIT, et œuvrer pour l'amélioration continue des conditions de travail des employés, notamment sur le plan de la diversité et de la protection sociale.
- Promouvoir l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes handicapées ou éloignées de l'emploi
- Respecter les législations qui lui sont applicables, notamment sociales et fiscales
- Respecter les réglementations relatives à la protection des données, notamment le Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) en assurant la sécurité informatique des données à caractère personnel confiées par PICTURE Asset Management en l'informant sans délai de toute atteinte à ces dernières à l'adresse contact@picture-realestate.com
- Respecter la réglementation relative à la protection de l'environnement.
- S'engager à lutter contre toute forme de corruption, y compris l'extorsion de fonds, la fraude et les pots-de-vin. Les fournisseurs s'interdisent d'offrir aux collaborateurs de PICTURE Asset Management tout avantage (marchandises ou services gratuits, emplois ou opportunités) qui viserait à faciliter leurs activités avec la société.
- Révéler toute situation pouvant apparaître comme présentant un conflit d'intérêt, et porter à son attention les cas où un collaborateur de PICTURE Asset Management pourrait avoir un intérêt quelconque dans les activités du fournisseur, ou un lien économique personnel avec celui-ci.

Je, soussigné(e), confirme par la présente :

- que nous avons reçu et pris pleinement connaissance de la charte interne des achats responsables de PICTURE Asset Management en France ;
- que nous adhérons et nous engageons à respecter ses principes, et que leur non-respect pourra être considéré comme un manquement à nos obligations, de nature à entraîner, selon sa gravité, la résiliation du contrat ;
- que nous informerons tous nos fournisseurs directs, et les encouragerons à suivre ces principes ;
- que nous informerons tous nos collaborateurs, et les encouragerons à suivre ces principes ;

Nom de l'entreprise :

Nom et fonction du représentant :

En signant ce document, nous nous engageons à remplir toutes les exigences et obligations posées par la présente déclaration. Dans l'éventualité où nous ne serions pas en mesure de fournir tout document justificatif demandé, nous confirmons notre volonté de mettre en place et réunir tous documents démontrant nos engagements vis-à-vis de ces exigences.

3

Fait à :

Le : / /

Signature